

FORMATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE RECYCLAGE BS INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE BE / HE MANOEUVRE

PUBLIC CONCERNE

Personnel devant réaliser en sécurité des interventions élémentaires en basse tension (ex : remplacement d'ampoules ou de fusibles, raccordement de prises de courant, réenclenchement de dispositifs de sécurité, ...).

OBJECTIFS

Acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour exécuter en sécurité des interventions élémentaires conformément à la norme NF C 18-510/A1 et recevoir un titre d'habilitation adapté à sa fonction, délivré par l'employeur.

PRÉREQUIS

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.
- Aucune connaissance en électricité n'est demandée. Le personnel doit être capable de comprendre les instructions de sécurité.

OUTILS ET MOYENS

- **Moyens techniques :**
 - Une documentation par stagiaire.
 - PC, vidéoprojecteur,
- **Moyens humains :**
 - Formateur expérimenté
- **Moyens pédagogiques :**
 - Contrôle des connaissances, assuré régulièrement tout au long du stage.
 - Mise en situation sur les installations électriques avec la participation d'un personnel d'entreprise qualifié et habilité à un niveau suffisant.

MODALITE D'EVALUATION

- Grille de positionnement
- Evaluation à chaud

VALIDATION

Certificat de réalisation

MODALITES DE FORMATION

Présentiel


DELAI D'ACCES

- Inter : selon le calendrier annuel
- Intra : à définir conjointement

TARIF

Nous consulter

www.avenirformation.com

 Durée de la formation : 10,5h

PROGRAMME DE FORMATION

- **Savoirs et savoir-faire**
 - Retour d'expérience
 - Les évolutions techniques de la norme
 - Les grandeurs de base en électricité
 - Les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
 - Le principe d'une habilitation et définition des symboles d'habilitation
 - Les équipements électriques dans leur environnement
 - Les zones de travail et les signalisations
 - Les risques liés aux matériels et outillages utilisés
 - La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- **Module « BS – BE Manœuvre – HE Manœuvre »**
 - La spécificité de l'intervention élémentaire BT et ses limites
 - La mise en condition pour l'intervention BT
 - Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
 - La procédure de suivi et de contrôle
 - Les documents applicables dans le cadre des interventions élémentaires
 - L'organisation et la protection de son intervention BT
 - Les limites de l'habilitation BE / HE Manœuvre
 - Les documents applicables et les informations à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou de consignation
 - Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres
- **Évaluations théoriques et pratiques**

À titre indicatif : la période de recyclage recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans.